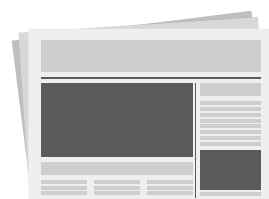


# LES MARCHÉS DES PETITS ENTREPRENEURS

GUIDE POUR  
ORGANISATEUR /  
ORGANISATRICE



LA GRANDE  
JOURNÉE  
DES PETITS  
ENTREPRENEURS

10<sup>e</sup> ÉDITION

# 2023

# RÈGLES DE COMMUNICATION

# RÈGLES DE COMMUNICATION

Pour la promotion de votre Marché, nous vous encourageons à faire le plus de bruit possible!

**Utilisez les médias sociaux, profitez de votre réseau, interpellez les médias locaux!**

Pour des questions d'uniformité et de logistique, nous demandons toutefois votre collaboration pour faire respecter certains éléments très importants pour l'organisation.



# L'identification de votre Marché

Tous les Marchés doivent s'identifier de cette façon :

"Marché des petits entrepreneurs de  
*(nom de votre Marché)*"

Ce qui veut donc dire que vous êtes "l'organisateur/trice du Marché des petits entrepreneurs de (nom de votre Marché) "

Vos commanditaires sont "Commanditaires du Marché des petits entrepreneurs de (nom de votre Marché) "

# L'utilisation du logo officiel et des images

L'utilisation du logo officiel est obligatoire sur chacun de vos éléments de promotion, peu importe son endroit de publication

Dans votre Boîte à outils, nous mettons à votre disposition plusieurs versions du logo officiel, ainsi que des images pour agrémenter vos outils de promotion.

En cas de non-respect des règles de ce guide, nous nous réservons le droit d'exiger le retrait de vos publications non conformes et ce, à vos frais s'il y a lieu.

Le logo doit être utilisé tel quel. Aucune modification, ni ajout ne sont autorisés.

# La création de vos outils de promotion

Vous êtes donc libre de créer vos propres outils de promotion si vous le souhaitez et en cas de doute sur leur conformité, n'hésitez pas à nous contacter.

Important: assurez-vous que le nom de votre Marché apparaisse clairement sur vos outils.

L'autorisation d'organiser un Marché officiel ne vous donne pas le monopole de la participation à La grande journée des petits entrepreneurs.

Les participants sont libres de se joindre à votre Marché ou de s'installer ailleurs si ça ne leur convient pas.

Votre Marché sera quand même un succès!

# La diffusion de communiqués de presse

Vous êtes tout à fait libre de diffuser des communiqués de presse pour atteindre vos médias locaux.

Dans votre Boîte à outils, nous mettons à votre disposition un modèle de communiqué de presse, dont vous pouvez modifier le contenu à votre guise.

L'entête, le pied de page et les coordonnées de la personne contact pour les relations de presse doivent sans faute se retrouver sur la version de votre communiqué.

SVP acheminez-nous tous les communiqués  
que vous diffusez à  
[marches@petitsentrepreneurs.ca](mailto:marches@petitsentrepreneurs.ca)

# Les points de presse

Il est essentiel de nous aviser de tous points de presse que vous envisagez et ce, **AVANT** la tenue de ceux-ci.

Nous adaptons notre stratégie de communication nationale selon les évènements locaux et les demandes.

Il est important que nous sachions ce qui se passe dans les différentes régions.

Si vous omettez de nous aviser de vos initiatives, nous manquerons tous une belle occasion de faire rayonner l'évènement encore plus!

# Les réseaux sociaux

Utilisez toujours le mot-clic  
#petitsentrepreneurs  
dans vos communications

Il vous est possible de créer une page Facebook pour votre Marché en respectant les critères suivants :

\*Nom de la page\* : Marché des petits entrepreneurs de (nom de votre Marché)"  
\*Description\* : Marché officiel et autorisé de La grande journée des petits entrepreneurs 2023.

Si votre page est déjà créée, assurez-vous de faire les modifications telles que détaillées ci-dessus afin de vous conformer.



# Demande provenant des médias nationaux

Toute demande d'information ou d'entrevue de la part d'un média national doit être dirigée vers la personne ressource de notre partenaire de relations de presse.

Contrairement aux demandes provenant des médias locaux, aucun Marché n'est autorisé à accorder des entrevues ou à transmettre des informations aux médias nationaux.

Vous trouverez dans votre Boîte à outils les coordonnées de la personne responsable des relations de presse.

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse  
[marches@petitsentrepreneurs.ca](mailto:marches@petitsentrepreneurs.ca)

# Aidez-nous à vous aider!

Nous pourrions vous demander de diffuser ou partager certains messages et/ou contenus numériques de La grande journée.

Nous comptons sur votre collaboration!

Si La grande journée des petits entrepreneurs résonne à travers tout le Québec, c'est l'ensemble des petites entreprises qui en bénéficient!

Nous sommes très intéressés à savoir ce qui se passe dans votre coin, alors tenez-nous informés!

# Coordonnées

**La meilleure façon de nous  
contacter demeure le courriel**

[marches@petitsentrepreneurs.ca](mailto:marches@petitsentrepreneurs.ca)

**Plusieurs personnes consultent  
régulièrement cette boîte de courriel, donc  
n'hésitez pas à nous écrire!**